



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Votre/Uw Corresp. : JL Marchal
Réf/Ref : 8315
Annexes/Bijlagen : /

Monsieur REKIK Nader
Conseiller communal
Avenue de la Liberté, 93
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 2 juillet 2015.

Objet: votre question écrite du 24/06/2015 relative à un nouveau club de rugby à Molenbeek-Saint-Jean.

Monsieur le Conseiller communal,

Comme suite à votre question écrite du 24 juin 2015 relative à un nouveau club de rugby à Molenbeek-Saint-Jean, nous avons l'honneur de vous communiquer les réponses suivantes.

Le club de rugby occupe les infrastructures molenbeekoises aux fréquences et lieux suivants :

Tableau d'occupation :

	Mercredi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Sippelberg	Terrain 3 : 18.45-20.00 Terrain 1 : 20.00-21.30		Terrain 1 : entre midi et ? (à définir)	Terrain 1 : 13.00-16.45
Verbist		18.45-21.30		09.30-12.00

Au niveau de la cohabitation avec les dispositifs locaux et les activités déjà existantes avant l'arrivée du Rugby, aucun problème notable n'a été rapporté.

En ce qui concerne la participation, une centaine de jeunes ont à ce jour participé aux activités de ce club. Ajoutons à cela, les élèves de nos écoles qui ont participé à des initiations pendant plusieurs semaines, en collaboration avec Monsieur Gaston Impens, Conseiller Pédagogique en Education Physique.

Enfin, au niveau des dépenses, la Commune n'a accordé aucun subside à cette activité.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire adjoint,


Gilbert HILDGEN.

La Bourgmestre,


Françoise SCHEPMANS.